FORMATIONSÉCURITÉ

APS 00 - TFP – APS Titre à Finalité Professionnelle Agent De Prévention et de Sécurité

175 heures + 7 heures de jury – Arrêté du 27 juin 2017
12 stagiaires maximum

Prérequis

- Passer le test prérequis obligatoire de compréhension de français,
- Numéro préalable d'autorisation d'entrée en formation obtenu auprès du CNAPS.

Objectif

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Examen

- Durée : 7 heures
- Epreuve écrite : QCU de 98 questions
- Epreuve pratique : Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat (PC de sécurité et rondes avec anomalies)
- Validation du SST.

Détails de l'examen en fin de programme

Titre obtenu : Titre à Finalité Professionnelle Agent De Prévention et de Sécurité

Programme

MODULE JURIDIQUE — 21 HEURES [DONT 1 HEURE DE PRATIQUE]

Environnement juridique de la sécurité privée

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application,
- Connaître les dispositions utiles du code pénal,
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale,
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées,
- Respecter la déontologie professionnelle.

MODULE STRATEGIQUE — 27 HEURES [DONT 7 HEURES DE PRATIQUE]

Gestion des premiers secours

- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS.

Gestion des risques et des situations conflictuelles

- Savoir analyser les comportements conflictuels,
- Savoir résoudre un conflit.

Transmission des consignes et informations

- Savoir transmettre des consignes,
- Réaliser une remontée d'informations.

Connaissance de l'outil informatique transmission

MODULE GESTION DES RISQUES — 38 HEURES [DONT 11 HEURES 30 DE PRATIQUE]

Gestion des risques et connaissances des vecteurs incendies

- Connaître les risques majeurs (industriels, chimiques…) et adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité,
- Initiation au risque incendie,
- Protéger le travailleur isolé,
- Maîtriser la gestion des alarmes,
- Sensibilisation au risque électrique.

Ce document est la propriété exclusive de NG Formations, toute reproduction totale ou partielle de ces textes sans l'autorisation expresse de NG Formations est donc prohibée.

www.nouvelles-generations-formations.fr
289 avenue du Maréchal Foch – 84100 Orange - 04 90 37 65 43 - contact@ng-formations.fr

SIRET N° 488 224 866 00043 - N° de déclaration d'activité N° 93 84 0297384 - Code NAF 8559A - Habilitation INRS - 829077/2016/SST-01/O/07
Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2023-08-03-20180632064 - Agrément ADEF n°8417122003

DATADOCKÉ

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délivrée au titre des actions de formation

Prévention des risques terroristes

- Définir et connaître les différentes menaces,
- Savoir développer, détecter et prévenir ses réflexes,
- Connaître les niveaux de risque associés,
- Se protéger et protéger – Sécuriser une zone,
- Connaître les différents matériels terroristes,
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter l'intervention.

Secourir - Passage du SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

MODULE GESTION DES CONFLITS — **16 HEURES [DONT 11 HEURES DE PRATIQUE]**

- Gestion des risques et situations conflictuelles,
- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées.

MODULE PROFESSIONNEL — **73 HEURES [DONT 33 HEURES DE PRATIQUE]**

Surveillance et gardiennage

- Appliquer les techniques d'information et de communication – Savoir transmettre les consignes et les informations,
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de Prévention et de sécurité,
- Savoir contrôler les accès,
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité,
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes,
- Application de l'article 73 du Code de Procédure Pénale dans le cadre des missions de l'APS.

Evénementiel

- Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation,
- Identifier les acteurs d'un événement,
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage,
- Effectuer une inspection visuelle des bagages et d'une palpation de sécurité.

Télésurveillance et vidéo protection

- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance.

Public concerné

Personne souhaitant acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Méthode pédagogique

Un livre de cours est remis au stagiaire en début de formation comme support à la formation. Les stagiaires travaillent sur la base de supports écrits et vidéo.
Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques sur matériels spécifiques et de mises en situations.

Intervenants

Formateurs et professionnels expérimentés du domaine de la sécurité.

Suivi de formation

Listes d'émargements des stagiaires par demi-journée de formation.
Fiche de satisfaction stagiaire.

Ce document est la propriété exclusive de NG Formations, toute reproduction totale ou partielle de ces textes sans l'autorisation expresse de NG Formations est donc prohibée.

Détail sur le déroulé de l'examen

Type d'épreuves

Socle de Base

- **Type d'épreuve :**
  - UV 1 : Secourisme
  - UV 2 = QCU sur 15 questions
  - UV 3 = QCU sur 10 questions
  - UV 4 = QCU sur 5 questions

Spécialité APS

- **Type d'épreuve :**
  - UV 5 = QCU sur 10 questions
  - UV 6 = QCU sur 5 questions
  - UV 7 = QCU sur 10 questions
  - UV 8 = QCU sur 15 questions
  - UV 9 = QCU sur 10 questions
  - UV de spécialités 10-12-14= QCU sur 15 questions
  - UV 11 = QCU sur 8 questions

Spécialité APS

- **Type d'épreuve :**
  - UV 13-15 = Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier)

Condition de validation

- UV 1 : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS. Un candidat déjà titulaire du SST devra suivre le module secourisme et repasser la validation.
- UV 2 à 12 et 14 :
  - Note supérieure ou égale à 12 : l'Unité de Valeur est acquise.
  - Note inférieure à 12 mais supérieure ou égale à 8 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen.
  - Note inférieure à 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.
- UV 13-15 : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation.

Centre habilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ce document est la propriété exclusive de NG Formations, toute reproduction totale ou partielle de ces textes sans l'autorisation expresse de NG Formations est donc prohibée.

www.nouvelles-generations-formations.fr
289 avenue du Maréchal Foch – 84100 Orange - 04 90 37 65 43 - contact@ng-formations.fr

SIRET N° 488 224 866 000 43 - N° de déclaration d'activité N° 93 84 0297384 - Code NAF 8559A - Habilitation INRS - 829077/2016/SST-01/O/07
Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2023-08-03-20180632064 - Agrément ADEF n°8417122003